

XXIII.

*Mgr. Baillargeon et Mgr. Bourget à Rome. — Justice de Rome.*

En décembre 1872, le *Franc-Parleur*, sous le titre *Les Quatre Lettres*, publiait ce qui suit : « En 1862, Mgr. de Montréal, voyant les immenses besoins de sa ville épiscopale croître d'année en année, et l'impuissant Laval incapable de venir au secours de notre jeunesse, crut que le temps était venu pour Montréal d'avoir *son tour*, selon les promesses faites à Québec. Plein de confiance dans ces promesses, souvent réitérées, il en donne avis à l'archevêque, alors Mgr. Baillargeon. Celui-ci s'y oppose avec ardeur, Mgr. de Montréal l'invita à se rendre à Rome avec lui, pour y soumettre l'affaire à S. E. le Cardinal Préfet de la Propagande. L'archevêque accepta, mais n'arriva à Rome que plusieurs semaines après l'évêque de Montréal.

« Celui-ci, agissant avec la plus scrupuleuse bonne foi, poussa la délicatesse jusqu'à attendre l'arrivée de son confrère, avant de se présenter à la Propagande.

« Dans l'intervalle, l'archevêque qui ne se piquait pas de tant de délicatesse, écrivit aux Evêques de la Province, et réussit à obtenir d'eux des lettres favorables à ses vues.

« Sur quoi, il se hâta d'écrire directement au Pape, lui envoyant en même temps l'opinion de ses collègues. Le Saint-Père, s'en rapportant à la bonne foi de l'archevêque, dit au Cardinal Préfet de la Propagande, en lui parlant de cette affaire, « cela n'est pas expédient pour le moment, *non expedire*. » Tout cela se passa à l'insu de l'évêque de Montréal, alors à Rome depuis un mois. Enfin, Mgr. Baillargeon, qui n'avait pas perdu son temps, comme l'on sait, arrive à Rome. Il ne dit rien à son collègue, et se rend avec lui à la Propagande, sans beaucoup d'inquiétudes. Mgr. de Montréal expose son projet, disant qu'il est prêt à s'en rapporter à l'opinion de Son Eminence. — *Signor*